

matières premières. Le problème est urgent, même si les réserves globales devant une coupe annuelle de 1,340 millions de pieds cubes semblent suffisantes pour satisfaire indéfiniment aux besoins actuels. Un des résultats les plus marquants du régime du rendement soutenu a été de faire venir de l'intérieur de la province une plus grande partie de la récolte annuelle. Les forêts de la côte (zone humide), exploitées à l'excès, fournissent maintenant environ 58 p. 100 de toute la coupe annuelle, et la coupe de l'intérieur, presque 42 p. 100. A toutes fins pratiques, toutes les forêts de l'intérieur sont du domaine public. La plupart des forêts privées et des forêts exploitées en vertu d'un bail ou d'un permis sont situées sur la côte.

On exploite les forêts de différentes façons. La plus en vogue est le régime des permis d'aménagement forestier, forme de contrat intervenant entre le gouvernement et une société ou un particulier, en vertu duquel la seconde partie s'engage à aménager, protéger et exploiter une étendue forestière de manière à en retirer le meilleur rendement possible en échange du droit de coupe. Ces permis d'aménagement sont revus tous les 21 ans. Les forêts provinciales, les unités d'aménagement publiques et les unités de rendement soutenu sont les homologues publics des permis d'aménagement et le bois, lorsqu'il est en état d'être coupé, est adjugé à l'enchère. L'établissement de la première région de «récolte de bois à pâte», dans les environs de Prince George, suscite un vif intérêt. Le plan, unique en Amérique du Nord, comporte l'intégration de la production des billes à une nouvelle industrie de pâte à papier. L'aménagement, la sylviculture, la construction des routes et la protection y relèvent du Service forestier. La ferme forestière, le permis de boisé de ferme et la vente de bois hors des régions «réglementées» sont d'autres modes d'exploitation de moindre importance.

Les méthodes de prévention des incendies de forêt et l'organisation de services de suppression efficaces constituent deux aspects importants de l'exploitation des ressources forestières sous un régime planifié de rendement soutenu; le Service forestier s'attache donc à les perfectionner sans cesse. Bien que le Service forestier n'exploite pas sa propre flottille d'aéronefs, il s'assure, à l'aide de contrats saisonniers, les services d'avions-citernes, d'appareils d'observation et de patrouille et d'hélicoptères. La nature accidentée de la plupart des régions de la province et la faible densité de la population dans certaines de ces régions demeurent des problèmes ardues des points de vue de la détection et de l'accessibilité; les services aériens jouent donc un rôle des plus importants dans la détection des feux dès leur début et dans la prise des premières mesures de suppression, ce qui améliore de beaucoup les services d'observation et de suppression au sol. La liaison étroite avec le ministère fédéral des Forêts, qui maintient des laboratoires à Vernon et à Victoria, assure des renseignements utiles au sujet des insectes et des ennemis cryptogamiques de la forêt.

Sous-section 3.—L'Institut de recherches sur les pâtes et papiers du Canada*

L'Institut de recherches sur les pâtes et papiers du Canada est un centre de recherches et d'enseignement qui s'occupe virtuellement de chacune des étapes de la production et de l'utilisation des produits des pâtes et papiers. Inauguré en 1913 comme section des Laboratoires des produits forestiers du Canada, l'Institut fut réorganisé en 1927 sous les auspices de l'Association canadienne de la pâte et du papier, du gouvernement fédéral et de l'Université McGill. Le personnel de l'Institut effectue des recherches pratiques sur les opérations forestières, les procédés de fabrication des pâtes et papiers, ainsi que des recherches fondamentales dans les mêmes domaines. De plus, en coopération avec l'Université McGill, des étudiants préparent des maîtrises et des doctorats en chimie-physique, chimie du bois, génie chimique et génie mécanique intéressant l'industrie des pâtes et papiers.

L'Institut occupe à l'Université McGill un bâtiment construit par l'industrie des pâtes et papiers et un immeuble érigé à Pointe-Claire, en banlieue ouest de Montréal, par le gouvernement fédéral. L'Institut possède les installations suivantes: laboratoires de

* Rédigé par B. W. Burgess, secrétaire de l'Institut de recherches sur les pâtes et papiers du Canada, Montréal (P. Q.).